

7 Le carré historique

Dès 1915 "...le conseil municipal approuve la demande faite dans le but de réserver un emplacement aux soldats morts au champ d'honneur et que les parents voudraient faire inhumer dans le cimetière communal... et que cet emplacement soit accordé à perpétuité ... et nomme une commission pour décider du choix de l'emplacement."

Le 22 mars 1921 "...Le conseil municipal considérant qu'il est de leur devoir de rendre le plus grand hommage aux morts de la Grande Guerre décide à l'unanimité de désigner un emplacement au cimetière pour recevoir les corps des militaires morts pour la France et ramenés de la zone des armées. Que cet emplacement serait accordé à perpétuité ..."

Le premier enfant de Divonne mort au champ d'honneur est Charles Robin de la classe 1911 Caporal au 30e R. I. tombé le 6 septembre 1914 près de St Dié.

vue du carré historique

